

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

**Décision dans le cadre de « Parlons télé »**  
**Vidéotron partage les orientations du CRTC**

**Montréal, le 20 mars 2015** – À la suite de la décision publiée hier par le CRTC découlant de l'audience « Parlons télé », Vidéotron tient à saluer la volonté du Conseil de favoriser encore davantage de flexibilité pour le consommateur.

« Nous partageons la volonté du CRTC d'offrir encore plus de flexibilité et de libre choix au consommateur. Vidéotron a toujours placé le client au cœur de ses priorités et a été le premier télédistributeur à offrir des forfaits " sur mesure " il y a plus de 10 ans. C'est donc avec enthousiasme que nous poursuivons sur cette voie », a déclaré Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron.

Par ailleurs, Vidéotron tient à rappeler que sans qu'aucune réglementation ne l'ait obligée à le faire, elle a été la pionnière de l'offre « sur mesure » et de la flexibilité qu'elle procure à ses clients. « Vidéotron est le télédistributeur le mieux positionné dans l'industrie et compte une fois de plus faire preuve d'innovation afin de permettre à ses clients de vivre la meilleure expérience de divertissement qui soit », a conclu Manon Brouillette.

**Vidéotron** ([www.videotron.com](http://www.videotron.com)), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 décembre 2014, Vidéotron comptait 1 782 300 clients à son service de télédistribution, dont 1 561 700 clients à la télé numérique. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 537 500 clients à ses services par modem câble au 31 décembre 2014. À cette date, Vidéotron avait activé 632 800 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 349 000 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une dixième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon un sondage Léger.

Suivez-nous sur le Web | [facebook.com/videotron](https://facebook.com/videotron)  
Suivez-nous sur Twitter | [twitter.com/videotron](https://twitter.com/videotron)